



ENTENTE SPORTIVE GUYANCOURTOISE DE GYMNASTIQUE

ASSOCIATION AFFILIEE A LA FEDERATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

Règlement intérieur de l'ESG GYM

L'ESG GYM est affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE. Elle s'engage à se conformer à ses statuts et à ses règlements. Les activités proposées sont la Gymnastique artistique féminine et masculine, la gymnastique acrobatique ou spectacle, le stretching, la musculation, la baby gym, le trampoline et l'initiation aux arts du cirque. Dès son inscription, **tout adhérent et ses parents s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'ESG GYM**. L'adhérent est tenu de fournir, au moment de son inscription ou de sa réinscription **un dossier complet**. L'adhérent ne peut participer aux entraînements qu'après avoir rempli ces conditions. **L'adhésion à l'ESG GYM n'est effective qu'après le règlement intégral de la cotisation.**

ENTRAINEMENTS

- La responsabilité de l'ESG GYM n'est engagée qu'à partir de la prise en charge de l'adhérent par l'entraîneur aux horaires prévus et non dès sa présence dans le gymnase. **Les parents sont tenus d'accompagner leurs enfants jusqu'à la salle de gymnastique afin de s'assurer de la présence de l'entraîneur. Il en est de même à la fin du cours.** En cas d'absence d'un entraîneur non remplacé, les gymnastes concernés ne pourront pas rester dans la salle même si d'autres entraîneurs sont présents.
- La présence des parents durant les cours n'est pas souhaitée.
- Les entraînements **commencent à l'heure** : les athlètes doivent être présents dans la salle en tenue pour le début du cours. **Prévoir donc d'arriver 5 minutes à l'avance pour se changer dans le vestiaire.** Cependant, l'accès au vestiaire est autorisé seulement si un entraîneur est présent dans la salle de gymnastique. Les adhérent ne doivent en aucun cas pénétrer l'aire d'évolution sans l'entraîneur.
- Les parents doivent prévenir l'entraîneur en cas de maladie ou de tout autre empêchement de participer à un cours. Pour ne pas engager leurs responsabilités, ils ne peuvent amener un enfant souffrant à l'entraînement, tels que maux de tête, de ventre, fièvre ou tout autre malaise. De même, suite à une maladie, la reprise des cours ne peut s'envisager qu'après une guérison effective et une convalescence respectée.

PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

- L'adhésion à l'ESG GYM implique la participation de l'adhérent aux compétitions qui le concernent, ainsi qu'aux diverses manifestations prévues au cours de la saison. La présence d'un membre de sa famille est recommandée lors de ses compétitions.
- Pour les compétitions en Ile de France, l'ESG GYM ne prend en charge aucun frais de déplacement. Pour une compétition hors Ile de France, afin de couvrir tout ou partie des frais de déplacements des gymnastes, un forfait déplacement pourra être demandé aux parents par l'ESG GYM, conformément aux décisions prises en Assemblée Générale ou par le Comité Directeur. L'ESG GYM ne prend pas en charge le déplacement des familles.
- En cas de non présentation du (ou de la) gymnaste engagé(e) sur une compétition prévue, des frais de pénalité pourront être appliqués selon le cas et sur décision du Comité Directeur.

TENUE DE COMPETITION ET D'ENTRAINEMENT (filles et garçons)

- La tenue de compétition pour une équipe est **obligatoire** (justaucorps **identiques** pour les filles, short, sokol et léotard **identiques** pour les garçons, survêtement du club). Après paiement par les parents, la tenue est commandée par le Club. La commande doit de préférence être effectuée avant le 20 octobre pour profiter du tarif préférentiel Club (commandes groupées). Passée cette date, une majoration pourra vous être demandée.
- Dans tous les cas, une tenue de sport est exigée à l'entraînement (short, maillot, justaucorps, survêtement...)





ENTENTE SPORTIVE GUYANCOURTOISE DE GYMNASTIQUE

ASSOCIATION AFFILIEE A LA FEDERATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

- Pour la sécurité des enfants, le port de bijoux, montre...est interdit à l'entraînement comme en compétition. L'ESG GYM n'est pas responsable des vols, pertes ou casse.
- Les **cheveux** doivent être **bien attachés** (prévoir des élastiques) ainsi que les lunettes si besoin. L'ESG GYM ne peut, en aucun cas être tenu responsable des bris de lunettes ou des pertes de lentilles.
- Le port de chaussures autre que des chaussons de gymnastique est strictement interdit.

ASSURANCES

- Votre inscription à l'ESG GYM implique la prise d'une licence à la Fédération Française de Gymnastique (voir notice d'information ALLIANZ/FFG sur www.gym-guyancourt.com). Cette assurance vous couvre en cas d'accident en salle de gymnastique dans les clubs affiliés à la FFG. Cette assurance intervient, si nécessaire en complément de l'assurance de l'adhérent.
- La licence n'est pas remboursable.
- Il est cependant obligatoire de fournir à l'ESG GYM, une **attestation responsabilité civile** de votre assurance.

COTISATIONS

- Les cotisations ne sont remboursées qu'en cas de force majeure et par décision du Comité de Direction : pour cela la demande doit parvenir par écrit au Comité Directeur (esggym_guyancourt@yahoo.fr). Une réponse vous sera donnée dans les plus brefs délais. Le montant de la cotisation pourra être remboursée au prorata des mois déjà effectués. La licence et l'adhésion ne sont pas remboursables.

EN REGLE GENERALE

- L'**ESG GYM** n'est pas responsable des vols dans les vestiaires (argent, bijoux, portable...)
- La présence d'accompagnateurs pendant les séances d'entraînement est à éviter pour ne pas perturber les cours. Les parents accompagnés de jeunes enfants sont priés de les surveiller afin qu'ils n'aillent pas sur les tapis ou à proximité d'agrès.
- Les photos et les films dans l'enceinte des salles d'entraînement sont strictement interdits à l'exception des personnes habilitées expressément par le Comité de Direction.
- En inscrivant votre enfant ou vous-même à l'ESG GYM vous autorisez la publication sur le site internet et le compte facebook du club ainsi que sur les éditions de l'ESG GYM tels que calendriers, photos de groupes, plaquettes d'information, panneaux de présentation, journaux internes de vidéos ou de photos individuelles ou en groupe de votre enfant ou de vous-même dans le cadre d'activités gymniques et ce, sans limitation de durée. Si vous ne souhaitez pas autoriser ces publications, merci de nous contacter : esggym_guyancourt@yahoo.fr
- Toutes discussions de nature politique, religieuse ou toute discrimination raciale est interdite au sein du Club.
- L'accès aux salles de gymnastique et de trampoline est strictement réservé aux adhérents de l'ESG GYM ;
- Les équipements sportifs et le matériel sont mis à la disposition de l'association par la ville et ne doivent en aucun cas subir de détériorations.
- Les entraîneurs en collaboration avec le Comité Directeur, se réservent le droit d'exclure, pendant un ou plusieurs cours, tout adhérent, accompagnateur ou parent perturbant le bon déroulement des entraînements. En cas de récidive, sur décision écrite du Comité Directeur, tout adhérent perturbateur pourra être exclu de l'**ESG GYM**.

Tout problème rencontré au sein de l'association a une solution. Il suffit d'en faire part au plus vite à un membre du Comité Directeur par écrit.

